



Bouger & causer

- Faire ses courses ensemble.
- Se rendre au travail en vélo ou en covoiturant avec les habitants de sa commune.



+ **3%**

d'habitants par an.
Une population en pleine croissance.

De nouveaux besoins sur le territoire pour de nouvelles populations.

Population âgée Transport

Activités quotidiennes : loisirs (ex. Clt des anciens), accès aux services de soin, courses et visites à la famille en dehors de la commune.



Moindre usage de la voiture :



- Dépendance vis à vis de la solidarité familiale et sociale.
- Perte d'autonomie et isolement.

« Mutualisons les déplacements des personnes âgées pour favoriser les activités quotidiennes, le maintien à domicile et créer du lien social »

MISE À DISPOSITION D'UN MINI-BUS POUR EFFECTUER LES TRAJETS DE COURSES ET AUTRES TRAJETS.



Identification et entretiens

de personnes ressources de la commune (CCAS, club des anciens) permettant la rencontre avec les personnes âgées : présentation du projet et recrutement de volontaires au sein du club.
19 entretiens pour mieux connaître les habitudes des personnes âgées.



Groupes de travail

avec des bénévoles du Club des anciens, personnes âgées volontaires, CCAS et animateurs. Recrutement de chauffeurs bénévoles. Co-construction des itinéraires avec les personnes âgées et les chauffeurs (ex. rythmes des trajets, organisation).



Expérimentation

le 6 novembre 2013 avec 7 volontaires pour effectuer 2 trajets/mois vers 2 destinations différentes. Evaluations de l'acceptabilité sociale et individuelle de la solution : très positif (remémoration du passé, liens sociaux, encouragement).
Effet positif sur la qualité de vie en général.

Retour d'expérience

Adaptation de la méthodologie au public.

Importance de la présence de personnes ressources afin de mobiliser le public et établir une relation de confiance.

Suite aux trajets identifiés en fonction des activités, les changements de route à l'initiative des usagers indiquent une appropriation de la solution.

Et demain ...

Déployer la solution sur le long terme avec le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et les élus (extension de la solution jusqu'à fin juillet pour éviter l'interruption du service avant le déploiement).

Se rendre au travail en vélo ou en covoiturant avec les habitants de sa commune



Plupart des actifs travaillant à Rennes
et dans la métropole (60 km/jour).
6000 véhicules/jour transitent
sur la RD175 en direction de Rennes.
Saturation des parking constatée.

Enquête par questionnaire
(160 familles « parents d'élèves » de Gahard).

85.5%

utilisent majoritairement la voiture pour aller au travail.
72.6 % ne pratiquent pas le covoiturage pour
aller au travail, 6.5% le font peu et 45% ne
pratiquent jamais le covoiturage.
80% des foyers possèdent deux voitures.

« Réduisons l'impact écologique et économique des déplacements pendulaires »

MISE À DISPOSITION DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE).



Questionnaire

auprès d'usagers en gare de Montreuil
sur leurs déplacements (décembre 2013).

Recherche de volontaires. Achat de 6 VAE par
la communauté de communes (février 2014).
Recherche d'un espace de stationnement fermé
pour les VAE avec la SNCF.
Co-construction avec un chantier d'insertion
pour des abris sécurisés.

Lancement de l'expérimentation

auprès de 6 volontaires pour des trajets « domicile-gare »
et « domicile-travail » (début juin à fin septembre 2014).
Evaluation de l'acceptabilité individuelle et sociale (T0).

MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE COVOITURAGE AUTO-ORGANISÉ À PARTIR D'UN TIERS-LIEU.



Présentation

du projet à l'association des parents d'élèves
(octobre 2013). Invitation des parents à
participer à un focus groupe.

Rencontre avec les responsables des activités
périscolaires pour mobiliser les parents
d'élèves sur les questions de mobilité.

Focus groupe sur la mise en place du système de
covoiturage (janvier 2014).

Rencontre avec les offreurs MKTIC et Covoiturage +.

Retour d'expérience

Importance des personnes relais, des ressources internes.

Difficultés liées à la priorité accordée, pour l'année 2013-2014, par la direction d'école et les parents
à la question des rythmes scolaires.

Et demain ...

Pour la solution de VAE : poursuivre l'expérimentation et réaliser l'évaluation à T1.

Pour la solution de covoiturage : remobiliser des parents d'élèves et de la directrice d'école à partir de septembre
2014 avec l'appui de la mairie, communiquer sur le covoiturage afin de sensibiliser la population active,
recruter les volontaires, réserver des places de parking pour le covoiturage, ouverture à d'autres tiers lieux
(e.g. devant la pharmacie de Saint Aubin).